



MI DORF
mon village

N° 66

BLODELSHEIM
Étang des Saules

Juin 2017
Téléchargeable sur : www.blodelsheim.fr



Le mot du Maire

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Les élections présidentielles et législatives ont montré une forte participation dans notre commune, ces deux scrutins ont fortement interrogé nos concitoyens sur les orientations politiques et la gouvernance de notre pays. Mon vœu le plus cher est que notre pays retrouve une stabilité et surtout de la confiance et la foi en l'avenir. Je lance un appel, qu'après ce moment démocratique chacun retrouve la sérénité et la force pour réunir nos atouts et pour travailler ensemble au service de la France et de son avenir.

La journée citoyenne s'inscrit dans la durée à Blodelsheim. Pour cette troisième édition vous étiez encore plus nombreux à vous engager pour réaliser ensemble des projets qui vous tiennent à cœur au sein de notre commune. Cette journée montre bien que la solidarité et la fraternité sont des valeurs solidement ancrées dans nos villages ruraux. Soyez tous remerciés pour votre engagement et votre bonne humeur qui restent le gage de réussite de cette journée.

Une nouvelle tranche de rénovation du réseau d'eau va démarrer cet automne. Ce nouveau chantier concernera les rues des Tuiles, Cavaliers, Remparts et une partie de la rue du Château d'Eau.

Ces travaux permettront de poursuivre la réfection et la fiabilisation de notre réseau d'eau.

Le conseil municipal mène une réflexion sur la sécurisation des entrées de village ainsi qu'à certains carrefours à l'intérieur du village, en effet un trop grand nombre d'automobilistes ne respectent pas la vitesse en agglomération !

L'étude de rénovation de la rue du Canal d'Alsace est terminée, l'appel d'offre à concurrence sera lancé cet automne et les travaux devront démarrer au début de l'année 2018.

L'utilisation des produits phytosanitaires est interdite dans les communes, notamment dans les espaces publics et sur les routes, ainsi les agents communaux ont-ils une charge de travail supplémentaire considérable pour entretenir l'ensemble des voiries.

J'invite chaque habitant à contribuer à la propreté des voiries en balayant et en retirant les mauvaises herbes devant sa propriété.

A travers ce geste citoyen vous contribuerez à la préservation de notre environnement.

Je vous souhaite de passer d'excellentes vacances d'été.

Bonne lecture de ce Mi Dorf n° 66.

François BERINGER,
Maire de Blodelsheim



Bonjour à toutes et à tous, vous que j'ai toujours un réel plaisir à retrouver au fil de nos Mi Dorf...

J'ai choisi pour vous une petite histoire toute simple mais si profonde et qui mérite d'être méditée :

Le père, l'enfant et l'âne

Un jour, un enfant pose une question à son père :

- *Dis papa, quel est le secret pour être heureux ?*

Ne sachant que répondre à cette interrogation, le père propose à son fils de le suivre. Ils sortent de la maison, le père sur le vieil âne et le fils suivant à pied. Les gens du village accusent :

- *Son père est un père indigne ! Il monte son âne quand son fils le suit à pied !*

- *Tu as entendu mon fils ? Rentrons à la maison, dit le père.*

Le lendemain ils sortent de nouveau, mais cette fois le père installe son fils sur l'âne et l'accompagne en tenant la bride. Les voisins disent alors :

- *En voilà un fils indigne : il ne respecte pas encore son vieux père et le laisse aller à pied !*



- *Tu as entendu mon fils ? Rentrons à la maison, dit le père.*

Le jour suivant ils s'installent tous les deux sur l'âne puis quittent la maison. Les villageois critiquent à nouveau le père et le fils :

- *Ils ne respectent pas leur bête à la surcharger ainsi !*

- *Tu as entendu mon fils ? Rentrons à la maison.*

Le jour suivant, ils partirent en portant eux-mêmes leurs affaires, l'âne trotinant derrière eux. Cette fois les gens du village y trouvèrent encore à redire :

- *Voilà qu'ils portent eux-mêmes leurs bagages maintenant ! C'est le monde à l'envers !*

- *Tu as entendu mon fils ? Rentrons à la maison.*

Arrivés à la maison, le père dit à son fils :

- *Tu me demandais l'autre jour le secret du bonheur. Peu importe ce que tu fais, il y aura toujours quelqu'un pour y trouver à redire.*

Fais ce que tu aimes et tu seras heureux ! "

Je vous souhaite à toutes et à tous un merveilleux été jalonné de petits et grands bonheurs...

Liliane HOMBERT

Sommaire

Page de garde : Jean-Marie JOST

2 Mot du Maire : François BERINGER
3 Edito : Liliane HOMBERT

Le Conseil Municipal :

4 Décisions : Marine WAGNER
6 Le budget 2017 : Marine WAGNER
8 Le Conseil Municipal des enfants : Dominique VOGT
9 La journée citoyenne : Liliane HOMBERT
10 L'Echo des services techniques : Dominique VOGT

Intercommunié :

12 Com. Communes Pays Rhin-Brisach : François BERINGER
13 Nouvelle déchèterie : Edith RIEFFLE

La voix des écoles :

14 L'école maternelle DEWATRE : Danièle CATTO
16 L'école primaire « Les Tilleuls » : Nicole MONTANI,
..... Stéphanie BOSSERT et Yann STAUDT
18 Le Périscolaire : Sylvia SCHMITT

Page d'histoire :

20 La Guerre de Trente ans : Emile DECKER

Echo des associations :

22 Le Conseil de Fabrique de l'Eglise : Anne-Marie THUET
23 La Croix Rouge Française : Liliane HOMBERT
24 L'Association Sportive : le comité des fêtes
25 Les Donneurs de Sang : Marie-Odile WERNER
27 Saison théâtrale : Liliane HOMBERT
28 Friehjohr fer uns'ri Sproch : Liliane HOMBERT
29 Hommage à Marie-Claude SITTERLÉ : Daniel MAURER
29 Hommage à Pierre STOFFEL : Liliane HOMBERT

Portraits :

30 Olivia et Pascal PETIT : Jean-Jacques DONZÉ
31 Valentin THUET : Raymond PETER
32 Emile DECKER : Liliane HOMBERT
33 Monique BESIN : Daniel MAURER

Nouvelles procédures :

34 Carte Nationale d'identité : Christine BARLIER
34 Autorisation de sortie de territoire : Christine BARLIER
35 Casque obligatoire : Dominique VOGT

Vie de la Commune :

37 Les anniversaires : Anne-Marie THUET
38 L'état civil : Anne-Marie THUET
39 Les jubilaires : Anne-Marie THUET
40 Les six derniers mois en pêle-mêle : Liliane HOMBERT

Edition JUIN 2017, tirée à 1 100 exemplaires



Décisions

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

TRAVAUX DE SECURISATION

- Le conseil municipal envisage de modifier la structure des entrées de village, avec une priorité pour les entrées Nord et Sud, afin de limiter la vitesse des véhicules. Une étude de faisabilité est en cours.
- Il est également prévu de réaménager certaines intersections considérées comme dangereuses (rue du Château d'Eau / rue de Rumersheim et rue du Château d'Eau / rue Alma) en raison du non-respect des règles de priorité en vigueur actuellement.

RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Suite aux deux premières tranches de travaux réalisées en 2015 et 2016, le conseil municipal a décidé de poursuivre l'opération de renouvellement du réseau d'eau potable par le remplacement des conduites de la rue du Château d'eau, de la rue des Tuiles, de la rue des Remparts et de la rue des Cavaliers.

L'opération concerne 1,2 km de conduites d'eau et est chiffrée à environ 420 000 €.

ACHATS / VENTES

- La commune va vendre une de ses parcelles constructibles rue des Hirondelles. La recette sera affectée au financement du projet de réaménagement de la rue du canal d'Alsace.
- Les services techniques ont été dotés d'un nouveau véhicule de type Peugeot Expert en remplacement du Renault Kangoo.

INTERCOMMUNALITE

Suite à la création de la communauté de communes « Pays Rhin-Brisach » regroupant les anciennes intercommunalités « Essor du Rhin » et « Pays de Brisach », le nombre de sièges attri-

bués à Blodelsheim au sein du conseil communautaire est passé de 3 à 2. Ce sont François BERINGER, Maire, et Liliane HOMBERT, 1^{ère} Adjointe, qui ont été élus par le conseil municipal pour y siéger. M. François BERINGER a été élu en tant que Vice-Président.

PERSONNEL COMMUNAL

- Suite au départ en retraite de Monique BESIN, chargée de l'entretien des bâtiments communaux, deux postes d'adjoints techniques à temps non complet ont été créés pour la remplacer.
- Le conseil municipal a ouvert des postes pour permettre le recrutement de jeunes de 17 ans durant l'été afin de seconder les agents techniques pour divers travaux d'entretien.

FINANCES

FINANCES DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal a approuvé le compte administratif de l'année 2016 du service « eau et assainissement » lors de sa réunion du 30 mars 2017. Ce compte révèle un excédent global de 159 137,92 €.

S'agissant du budget 2017, la section d'exploitation a été arrêtée à 403 129 € et la section d'investissement à 600 479 €.

Le prix du m³ d'eau n'a pas subi d'augmentation et s'établit comme suit :

Eau	1
Assainissement	1
Redevance de pollution domestique	0,35
Redevance de modernisation des réseaux	0,233
TOTAL	2,583€

Les deux redevances sont fixées par l'Agence de l'Eau et lui sont intégralement reversées.

FINANCES DU CCAS

L'excédent de fonctionnement dégagé au compte administratif 2016 du Centre Communal d'Action Sociale s'élève à 9 018,53 €.

Le budget 2017 a été voté à 9 218 € pour la section de fonctionnement, le CCAS n'ayant pas de section d'investissement.

FINANCES DE LA COMMUNE

Le compte administratif 2016 s'est soldé par un excédent global de 266 835,55 €.

Le budget 2017 a été adopté à 1 250 388 € en section de fonctionnement et à 627 452 € en section d'investissement (voir article page 6).

Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés.

AFFAIRES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal a fixé les crédits alloués aux écoles pour l'année 2017.

En matière de crédits de fonctionnement, le montant est sensiblement le même qu'en 2016. Concernant les crédits spéciaux, il a été décidé :

POUR L'ÉCOLE DEWATRE

- ➔ De doter l'école d'une deuxième tablette tactile
- ➔ De rénover la tisanerie (remise en peinture et remplacement du réfrigérateur)
- ➔ De réaménager le local technique en bureau pour les ATSEM et de créer un espace buanderie.

POUR L'ÉCOLE LES TILLEULS

- ➔ De renouveler les manuels de mathématiques des CM1
- ➔ De doter les deux classes de troisième cycle d'équipements pédagogiques interactifs
- ➔ De participer au coût d'une classe découverte de 3 jours et à la réalisation d'une fresque murale

PARTENARIATS

Face aux difficultés liées à la diminution de la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires en journée, la commune a signé une convention de partenariat opérationnel avec le SDIS du Haut-Rhin permettant de décroiser les limites d'intervention du centre de première intervention.

Les sapeurs-pompiers de Blodelsheim seront donc amenés à renforcer les effectifs du Centre de secours de Fessenheim en cas de besoin.

Les communes de Balgau et de Nambshiem ayant signé les mêmes conventions, cette nouvelle organisation opérationnelle permet de rationaliser la gestion des effectifs de sapeurs-pompiers de notre bassin de vie.



Marine WAGNER





Le Budget communal 2017

Le budget communal 2017, état de prévision des dépenses et recettes de la commune pour l'année, a été adopté par le Conseil Municipal en séance du 30 mars 2017. Ce budget se compose de deux grandes sections :

➔ La section de fonctionnement :

On y comptabilise les recettes et dépenses courantes liées au fonctionnement de la commune (entretien des bâtiments, fournitures diverses, intérêts des emprunts, frais de personnel...)

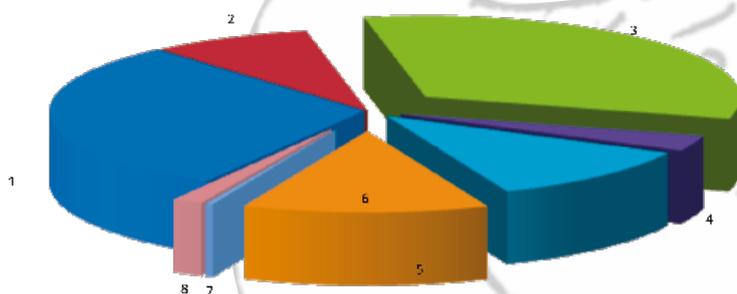
➔ La section d'investissement :

Elle comprend les travaux et acquisitions permettant d'augmenter le patrimoine de la commune (travaux, constructions, achats et aménagements importants, remboursement des emprunts).

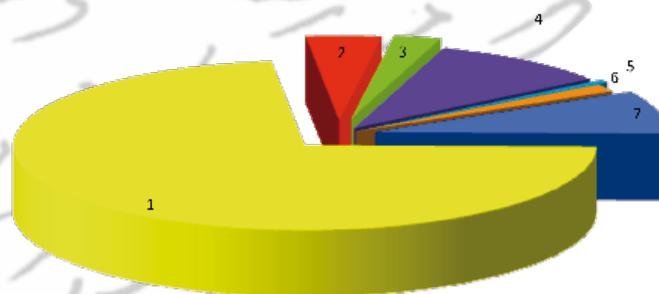
Nous retraçons, ci-après, une vue synthétique de chacune des sections :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses



Recettes



1	Charges à caractère général - Gestion courante : électricité, gaz, télécommunications, achats courants - Entretien bâtiments/voirie/réseaux, assurances/maintenance - Publications, documentation, fêtes et cérémonies - Impôts et taxes	378 400 € 170 400 € 137 800 € 56 700 € 13 500 €
2	Charges de gestion courante - Participation service incendie - Subventions allouées - Indemnités et contributions diverses	103 450 € 24 450 € 16 000 € 63 000 €
3	Frais de personnel et charges sociales	406 000 €
4	Intérêts des emprunts	39 600 €
5	Virement à la section d'investissement	140 952 €
6	Reversements	157 486 €
7	Charges exceptionnelles	5 000 €
8	Dotation aux amortissements	19 500 €
	TOTAL dépenses	1 250 388 €

1	Impôts et taxes	911 286 €
	Impôts locaux	301 000 €
	Attribution de compensation de la communauté de communes	448 000 €
	Autres taxes (taxes sur les pylônes, sur l'électricité...)	162 286 €
2	Revenus des immeubles, locations	52 500 €
3	Remboursement de rémunérations	33 000 €
4	Dotations de l'Etat	125 800 €
5	Redevances, ventes	7 300 €
6	Participations diverses	18 010 €
7	Excédent de fonctionnement de 2016	102 492 €
	TOTAL recettes	1 250 388 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Recettes

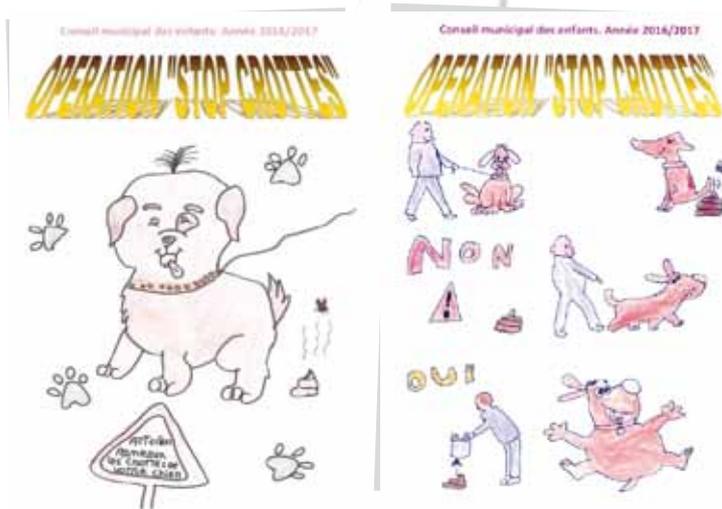
Remboursement d'emprunts et de cautions	141 000 €	- Prélèvement sur la section de fonctionnement	140 952 €
Matériel / Equipement	68 740 €	- Prélèvement sur l'excédent de fonctionnement 2016	200 000 €
<i>Matériel informatique</i>	<i>10 290 €</i>	- Récupération de T.V.A.	15 000 €
<i>Logiciels</i>	<i>13 500 €</i>	- Taxe d'aménagement	20 000 €
<i>Matériel technique</i>	<i>40 200 €</i>	- Versement de caution	2 000 €
<i>Mobilier</i>	<i>4 750 €</i>	- Emprunt pour la réhabilitation de l'ancienne trésorerie	50 000 €
Travaux de voirie	83 755 €	- Vente de terrains	180 000 €
<i>Frais d'études relatifs au projet d'aménagement de la rue du Canal d'Alsace</i>	<i>12 000 €</i>	- Amortissements	19 500 €
<i>Aire de retournement impasse du Centre</i>	<i>8 000 €</i>		
<i>Matériel de voirie</i>	<i>8 200 €</i>		
<i>Aménagement des entrées de village</i>	<i>55 555 €</i>		
Aménagements	13 500 €		
<i>Aménagements de tombes cinéraires au cimetière Ste Colombe</i>	<i>11 500 €</i>		
<i>Plantation d'une haie dans le cadre du « Gerplan »</i>	<i>2 000 €</i>		
Bâtiments	284 800 €		
<i>Ecole Dewatre : aménagements de locaux</i>	<i>5 800 €</i>		
<i>Réhabilitation de l'ancienne trésorerie</i>	<i>250 000 €</i>		
<i>Mairie : remplacement de la « porte des mariés »</i>	<i>4 000 €</i>		
<i>Salle des fêtes : remplacement de l'éclairage de la scène</i>	<i>25 000 €</i>		
Besoin de financement (résultat 2016 reporté)	35 657 €		
TOTAL	627 452 €	TOTAL	627 452 €

Le Conseil Municipal des enfants

Le conseil municipal des enfants, présidé par le petit Maire Zoé JUST, a, depuis le début de son mandat, montré beaucoup de motivation et d'entrain pour s'investir dans la vie de la commune.

A la suite d'une réunion de travail concernant la présentation des projets, un sujet sensible a émergé. L'opération STOP CROTTES est née. Nos petits concitoyens étant très sensibles à la propreté de leur village ont eu l'idée de créer une affiche afin de sensibiliser les propriétaires canins à la propreté des trottoirs lors de leur promenade avec leurs compagnons.

Les enfants ont débattu ensemble des affiches qu'il fallait garder pour mener leur campagne de sensibilisation au travers des supports tels que le Ganz.info, le site internet et la page Facebook de la commune.



Au fil des réunions, les enfants ont également pu discuter de la journée citoyenne dont ce sera la troisième édition en 2017.



Le cycle de l'eau a été présenté aux enfants. Cette présentation en salle a été agrémentée d'une visite des installations (station de pompage et château d'eau). Une maquette représentant le cheminement de l'eau dans le réseau communal a servi de support visuel aux enfants pour comprendre les différents constituants de ces installations que nous utilisons tous mais sans réellement en mesurer l'impact en cas de dysfonctionnement.



M. le Maire a présenté la nouvelle déchetterie aux enfants. Cette visite a suscité beaucoup d'intérêt de la part de nos jeunes conseillers.



Bravo à ces jeunes qui n'ont pas hésité à s'investir et à donner de leur temps pour la collectivité : un bel exemple de civisme !

Dominique VOGT

Troisième Journée Citoyenne à Blodelsheim



UNE MAGNIFIQUE RÉUSSITE 221 participants - 22 chantiers

Samedi le 20 mai, Blodelsheim marchait dans les traces de Fabien JORDAN, Maire de Berrwiller, qui initia le concept de la journée citoyenne en 2008. Ce fut une mémorable journée, symbole de partage et de convivialité... Qu'ils aient été élus, agents communaux, membres d'associations, commerçants et artisans, enfants des écoles, Fitzas, conscrits ou simplement citoyens de la commune, tous se sont fédérés autour de chantiers aussi divers que variés :

- ☑ A la salle des fêtes : mise en peinture du mur de fond de scène en noir et rénovation des pieds de chaises
- ☑ Plantation et fleurissement de la rue du Général de Gaulle et du rond-point
- ☑ Rue de l'étang : création de massifs floraux
- ☑ AFUA Tiergarten : entretien des massifs et ajout de copeaux d'acacias
- ☑ Mise en place de géotextile et de cailloux autour des arbres de la rue du Général de Gaulle
- ☑ Suppression de la haie à l'extrémité Est de la rue du Canal d'Alsace
- ☑ Parcours vitae : remplacement du gravier sur le chemin
- ☑ Entretien des hydrants
- ☑ Mise en peinture de la porte du local des sapeurs-pompiers
- ☑ A l'école Dewatre : mise en peinture des bancs sous le préau et du portail
- ☑ Aux ateliers municipaux : réfection et entretien des éclairages de Noël
- ☑ A l'aire de jeux « l'espace enchanté » : création d'une dalle de béton pour accueillir tables et bancs, entretien des structures et du mobilier existant
- ☑ Peinture décorative : création et mise en peinture d'éléments décoratifs pour Noël, Pâques, etc...
- ☑ A l'église : mise en peinture des portes latérales
- ☑ A l'école les Tilleuls : montage et mise en place de bacs de jardinage, mise en place de panneaux de liège dans une salle de classe du bâtiment A, assemblage d'une bibliothèque, entretien des fenêtres du préau
- ☑ Accessibilité : sécurisation des vitres de la salle des fêtes, des écoles, de la mairie, de la salle des fêtes
- ☑ Au cimetière Ste Colombe: rénovation de la deuxième partie de la grille arrière et du portail et mise en place de cailloux autour des rosiers
- ☑ A la mairie : mise en peinture des volets
- ☑ Rue de l'église : entretien des candélabres
- ☑ Propreté urbaine : ramassage des détrit
- ☑ Intendance
- ☑ Photos, vidéo, communication

Les photos sont disponibles sur le site de la commune blodelsheim.fr et la page Facebook Mairie de Blodelsheim.

François BERINGER et son équipe donnent d'ores et déjà rendez-vous à la population pour une nouvelle édition en 2018...

Liliane HOMBERT



L'écho des Services techniques

SÉCURISATION DES ENTRÉES DE VILLAGE

Le premier semestre de l'année 2017 a été mis à profit pour travailler sur la sécurisation des entrées de village. L'appui de l'ADAUHR a été sollicité pour nous conseiller dans le choix de solutions permettant de ralentir la vitesse des véhicules. Un travail sera également mené sur la sécurisation de la rue du Château d'Eau.



Exemple d'aménagement

Au travers de cette étude de faisabilité, la commune souhaite connaître les différentes possibilités d'aménagement et les investissements liés. Les solutions issues de cette étude seront exposées en réunion technique puis présentées au Conseil Municipal pour approbation. Après acceptation, les travaux seront réalisés en plusieurs phases en fonction du budget.

TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Des remises en état de l'éclairage public ont été réalisées par l'UEM de Neuf-Brisach au courant de ce premier semestre.

Par ailleurs, un état des lieux de l'éclairage public a été réalisé par VIALIS. Il permettra de mener une réflexion sur les travaux à engager pour faire des économies sur la facture globale d'électricité.



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU CANAL D'ALSACE

Les travaux d'aménagement de la rue du Canal d'Alsace démarreront début 2018. Ils permettront de la rendre plus sécuritaire mais aussi de valoriser le cœur du village. Une partie des dépenses concernant la collecte des eaux pluviales sera prise en charge par la Com Com Pays Rhin-Brisach, l'assainissement devenant une compétence obligatoire de l'intercommunalité à partir du 1^{er} janvier 2018.

TRAVAUX DE NETTOYAGE DU CHÂTEAU D'EAU

L'opération annuelle de nettoyage du château d'eau a été réalisée en début d'année par la Société AQUA MAINTENANCE. Pour ce faire, le château d'eau est entièrement vidé et le village est alors alimenté directement depuis la station de pompage. Cette opération dure environ une journée. A l'issue de ces travaux, le château d'eau est remis en eau et les circuits sont lignés de façon à retrouver le fonctionnement initial.



L'ÉQUIPE TECHNIQUE

L'équipe technique composée de trois techniciens Stéphane RIEGEL, Jérémy MEYER et Patrick GOETZ, est à pied d'œuvre pour l'embellissement des massifs du village, l'entretien des bâtiments, la tonte des espaces verts etc...



Nous souhaitons la bienvenue à Patrick GOETZ qui fait officiellement partie de l'équipe depuis le 1^{er} janvier 2017.



La commune s'est également dotée d'un nouveau véhicule, l'ancien n'étant plus utilisable suite à un accident.



INFORMATION IMPORTANTE

L'utilisation de produits phytosanitaires (désherbants) est désormais interdite. Ne vous étonnez donc pas de voir de temps à autre des mauvaises herbes pousser dans les massifs. Certains massifs seront réaménagés en posant un film recouvert de cailloux ou de copeaux. Les massifs seront également fleuris avec des fleurs annuelles ce qui permettra de donner quelques couleurs à ces compositions.



Nous profitons de cet article pour remercier chaleureusement nos trois compères.

TRAVAUX À LA SALLE DES FÊTES

La salle des fêtes se verra dotée d'un escalier sécurisé pour l'accès à la scène. Ces travaux seront confiés à l'entreprise VONFLIE qui installera le nouvel escalier après réalisation en atelier.

TRAVAUX À L'ÉCOLE MATERNELLE DEWATRE

À l'école maternelle Dewatre, un local sera créé pour que les ATSEM puissent travailler et préparer le matériel pédagogique en toute sérénité.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise PIERRE et HAAS de Blodelsheim. Les travaux devront être terminés pour la rentrée scolaire de septembre 2017.

INFORMATIONS DIVERSES

Suite à la Journée citoyenne, l'aire de jeux située à côté de la MJC se verra équipée d'une table et de bancs permettant aux parents de prendre le goûter avec leurs enfants. L'équipe de la MJC coulera une dalle béton permettant de recevoir ce mobilier urbain.

Dans d'autres secteurs, c'est l'équipe de la moisson d'antan qui travaillera sur la mise en place de gravier sur le chemin du parcours vitae. C'est également cette équipe qui travaillera sur l'enlèvement de la haie qui sépare la route de la piste cyclable (vers la route EDF). Le terrain sera préparé pour recevoir des plantes à croissance lente.

Les autres chantiers tout aussi importants seront photographiés et feront l'objet d'un petit montage photo.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre implication à la vie de notre village.



Dominique VOGT

Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach



www.paysrhinbrisach.fr

**Siège : Communauté de communes Pays Rhin-Brisach
16 Rue de Neuf Brisach, 68600 Volgelsheim**

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les Communautés de Communes du Pays de Brisach et Essor du Rhin ont fusionné pour donner naissance à la **Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach**.

Quelles sont les principales compétences de la nouvelle communauté de communes ?

Elles sont multiples, toutes basées sur le service à la population : économie, urbanisme, mutualisation des moyens, gestion des déchets urbains, protection de l'environnement, animations sportives et culturelles, accueil de la petite enfance, gestion de l'assainissement ou encore promotion du tourisme.

Notre dossier prioritaire est l'harmonisation des interventions de la nouvelle collectivité sur l'ensemble du territoire dans un grand nombre de domaines tels que la collecte et la valorisation des déchets, la petite enfance, le périscolaire et les animations, l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en lieu et place des documents communaux d'urbanisme.

La compétence économique s'appuie sur les activités économiques et industrielles existantes de notre bassin de vie, sur la politique de développement de la Communauté de Communes, la gestion en intercommunalité de l'ensemble des zones, une pépinière et un hôtel d'entreprises, ce qui permettra de créer de véritables pôles d'attractivité. Nous voulons créer, dès aujourd'hui, les meilleures conditions possibles pour le développement de l'ensemble du bassin de vie de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach.

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ensemble des 29 communes membres à la réussite de nos projets communs et à la construction d'un avenir serein pour notre territoire et ses habitants.

François BERINGER
1^{er} Vice Président Pays Rhin-Brisach
Chargé des finances, marchés, mutualisation, aides communautaires et SIG

BUREAU COMMUNAUTAIRE
(PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENTS)

PAYS RHIN-BRISACH
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Gérard Hug
Maire de Biesheim
Président



François Beringer
Maire de Blodelsheim
Finances, marchés, mutualisation,
aides communautaires et SIG



Jean-Paul Schmitt
Maire de Namsheim
Tourisme, patrimoine
et pistes cyclables



Philippe Mas
Maire de Volgelsheim
Petite enfance, périscolaire
et solidarité



Claude Brender
Maire de Fessenheim
Économie et numérique



André Sieber
Maire d'Algoisheim
Coopération transfrontalière



Claude Gebhard
Maire d'Artzenheim
Dév. Durable, aménagement,
urbanisme, habitat et transports



Roland Durr
Adjoint de Biesheim
Assainissement et travaux



Josiane Bigel
Maire de Widensohlen
Culture, sport et animation



Frédéric Goetz
Conseiller Municipal de Hirtzfelden
Collecte et valorisation des déchets

Nouvelle déchèterie intercommunale à Blodelsheim



Depuis le 3 janvier 2017 la nouvelle déchèterie intercommunale a ouvert ses portes sur le site de la zone d'activités de la Hardt, 2 rue des Métiers à Blodelsheim.

Elle est accessible grâce à un badge aux habitants du territoire, particuliers ainsi qu'aux professionnels. Les horaires d'accessibilité sont indiqués dans le « Ganz.info » et sur les sites de Blodelsheim (www.blodelsheim.fr rubrique « infos pratiques ») et de la Communauté de Communes Pays Rhin Brisach (www.paysrhinbrisach.fr).

Cette déchèterie offre une solution respectueuse de l'environnement en contribuant à :

- ➔ Permettre aux particuliers et professionnels d'évacuer leurs déchets (liste des déchets autorisés sur le site www.paysrhinbrisach.fr / règlement de la déchèterie)
- ➔ Economiser les matières premières en recyclant certains déchets tels que les ferrailles, les huiles usagées, le verre, les papiers cartons, les bouteilles et flaconnages plastique, etc. ;
- ➔ Inciter les particuliers et professionnels au tri de leurs déchets et les sensibiliser à la protection de l'environnement.

L'accès des particuliers se fait par la voie qui leur est réservée, marquée « Entrée particuliers ». La hauteur maximale autorisée pour les véhicules par cette voie est de 2 mètres. Les particuliers ayant un véhicule de plus de 2 mètres de haut sont autorisés à utiliser la voie réservée aux professionnels, marquée « Entrée professionnels ».

L'utilisateur accédant par la voie réservée aux professionnels sera pesé à titre indicatif, un seul passage étant décompté de son forfait annuel.

Seuls les véhicules d'un PTAC maximum de 3.5 tonnes sont autorisés à accéder à la déchèterie, par conséquent les tracteurs et camions ne sont pas autorisés sur le site.

Les passages en déchèterie sont comptabilisés grâce au badge. Trente passages sont inclus dans la redevance des ordures ménagères. Chaque passage supplémentaire sera facturé 7,50 €.

Pour Blodelsheim : il reste possible de déposer les papiers, cartons et verres dans les conteneurs à disposition sans badge : devant la salle des fêtes, la nouvelle déchèterie, place du 14 juillet et à l'étang de pêche.

Le « tube », conteneur récupérant les biodéchets est accessible avec le badge sans que soit comptabilisé de passage supplémentaire.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au service déchets de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach au 03.89.72.56.49.

Soyons tous acteurs de la préservation de notre environnement en faisant le tri !

Edith RIEFFLE





A l'école maternelle Dewatre

JOUER C'EST APPRENDRE

Les nouveaux programmes de l'école maternelle le rappellent : « Le jeu favorise la richesse des expériences vécues par les enfants dans l'ensemble des classes de l'école maternelle et alimente tous les domaines d'apprentissages. Il permet aux enfants d'exercer leur autonomie, d'agir sur le réel, de construire des fictions et de développer leur imaginaire, d'exercer des conduites motrices, d'expérimenter des règles et des rôles sociaux variés. Il favorise la communication avec les autres et la construction de liens forts d'amitié. » (Extrait du bulletin officiel spécial n° 2 du 26 mars 2015). Dans notre école, le jeu est partout : dans la cour de récréation, dans la salle d'activités physiques mais aussi dans la classe.

Chacun vous le dira pour être un bon joueur, il faut d'abord « apprendre à se prêter » et « à partager le matériel » puis il faut « respecter les règles » et « se mettre d'accord ».

Les jeux peuvent être libres ou structurés. L'enfant qui reste en chacun de nous se souviendra des jeux « du faire-semblant » ou jeux symboliques.

Des jeux d'exploration où nos perceptions sensorielles sont activement sollicitées.



Transvasement de liquide



Transvasement de solide



« Ça coule, ça flotte »



« Au coin cuisine »



La ferme et ses personnages



Jeu avec les lettres dès la petite section

A la maison comme à l'école, les jeux de construction avec ou sans fiche technique permettent à l'enfant de développer ses capacités motrices et d'établir des stratégies.



Jeu de construction



Les kaplas



Les logiciels pédagogiques installés sur la tablette ou l'ordinateur et l'emploi de l'appareil photo numérique font également partie des jeux installés à l'école maternelle.



Pavage



Utilisation de l'appareil photo « spécial enfant » et de l'ordinateur



Le jeu de règle, quant à lui, réunit les pairs autour d'une règle commune fixe ou négociée, cette dernière n'étant pas toujours facile à mettre en place.

Un jeu traditionnel : le jeu des petits chevaux



Mémoire



Danièle CATTO et les enseignantes de l'école maternelle DEWATRE

L'école Les Tilleuls

PROJET DE PEINTURE MURALE SUR LE MUR DE LA COUR DE L'ÉCOLE :

Un projet qui s'élève à 2 238 € et qui a été rendu possible grâce :

- à la subvention accordée à notre école dans le cadre d'un projet intitulé « Lire la ville ».
- Cette opération est organisée par l'Académie de Strasbourg avec le soutien de la Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture et permet de financer des projets.
- à la subvention de 744 € accordée par la municipalité.
 - à la participation de la coopérative scolaire d'un montant de 744 €

★ Etape 1 : (13 - 20 - 24 mars)

Présentation du projet aux élèves de cycle 3.



Sortie dans le village, prise de photos et lecture du paysage environnant



afin de repérer, analyser, reproduire différents signes graphiques.



De retour en classe, mise en commun des tracés, dessins, schémas et création de motifs.



★ Etape 2 : (27 mars et 2 mai)

Présentation du projet aux élèves de cycle 2.
Préparation des formes



Mise en peinture des différents fonds sur le mur.



★ Etape 3 : (15 - 17 - 19 - 22 - 23 - 24 mai)

Réalisation des pochoirs à partir des tracés des élèves.



Application sur le mur.



CLASSE DE DÉCOUVERTE AU CENTRE DU RIMLISHOF À BUHL DU 26 AU 28 AVRIL 2017 SUR LE THÈME DES ARTS DU SPECTACLE.

Les élèves de CM1-CM2 bilingues et monolingues sont partis en classe de découverte à Buhl au Rimlishof du 26 au 28 avril 2017.

A notre arrivée, le ciel était gris, les sommets étaient blancs et il y avait quelques gouttes de pluie. La montagne nous montrait un paysage d'hiver. Brrr ! Malgré cette météo un peu maussade, nous étions bien déterminés à passer un agréable séjour.

Tout d'abord, nous avons visité le centre puis nous avons participé à un rallye-photo organisé par Philippe, un animateur du centre. Ensuite, nous avons rencontré Laurent, un archéologue de l'imaginaire, qui nous a guidés tout au long du séjour.

Ensuite, nous sommes allés dans une salle où les deux classes ont partagé des activités comme la lecture de deux romans « Ulysse, le nombre d'or », le land'art et le step.

Le soir, un délicieux repas nous a régalés, puis retour dans les chambres très confortables du Rimlishof. Le lendemain, le réveil était un peu difficile car nous avons mal dormi à cause de l'excitation.

Le deuxième jour, nous avons vu une grotte dans la forêt. Nous avons également réalisé des tableaux de land'art avec des éléments naturels.

Au programme de l'après-midi, collecte du bois en forêt afin de faire un feu de camp. A la tombée de la nuit, nous avons allumé le tipi. C'était beau !

Eveiller la curiosité et la réflexion plastique, susciter l'envie de faire et le désir de culture faisait pleinement partie de l'objectif n°1 du projet d'école. Aussi, associer les élèves de l'école à cette création artistique, c'était accepter la découverte, l'aventure...

La réalisation de cette peinture murale sera la mémoire de cette belle aventure vécue par les élèves de notre école.

Nicole MONTANI

Le lendemain, une randonnée et la visite du château du Hugstein nous attendaient. Le soleil nous a rejoints, le pique-nique et la course dans le pré étaient supers !

A la fin du séjour, nous avons découvert la passion de Laurent : les bulles de savon. C'était magique ! La rencontre avec un archéologue de l'imaginaire, la visite de la grotte, le feu de camp et les bulles de savon nous laisseront des souvenirs merveilleux. Ce séjour nous a également permis de préparer un spectacle qui a eu lieu le 23 juin dans la cour de l'école.

Nous remercions tous ceux qui nous ont aidés à participer à ce séjour : Mmes Retureau et Moréno, les accompagnatrices, la directrice, les parents d'élèves, le personnel du Rimlishof, le menuisier M. Vonflie pour ses steps, le conseil municipal et le conseil départemental pour leur aide financière. Merci à tous.



L'école Les Tilleuls (suite)

VISITE CHEZ NOS CORRESPONDANTS DE GRISSHEIM (20 MARS)



Lundi 20 mars, nous, les élèves des classes de CE2-CM1-CM2 bilingue et de CE2 monolingue de l'école élémentaire « Les Tilleuls » de Blodelsheim, nous sommes rendus chez nos correspondants allemands de Grissheim-Neuenburg.

Nous avons passé la matinée en classe, à faire des jeux de présentation, chanter des chansons, bricoler, jouer aux jeux de société, pour ensuite finir tous ensemble à danser dans leur grande salle multi-activités.

A midi, nous avons mangé dans les familles de nos correspondants. Au menu, escalope panée/frites pour les uns et spaghettis bolognaise pour les autres.



Nous avons passé une très bonne journée et avons hâte de les accueillir chez nous début juin.

Stéphanie BOSSERT et Yann STAUDT

La Farandole

À LA FARANDOLE, LES VACANCES SCOLAIRES SONT SOURCE D'ANIMATIONS DIVERSES ET DE DÉCOUVERTES....

VACANCES DE FÉVRIER

Cet hiver, environ trente enfants de la Farandole ont grimpé sur leur tapis volant et ont voyagé au pays des mille et une nuits.

Ils ont ainsi pu découvrir la cuisine marocaine, fabriquer des lampes d'Aladin, des babouches ou encore s'initier au tissage en compagnie d'une équipe déguisée en costume oriental.

VACANCES D'AVRIL

C'est une petite semaine de quatre jours mais qui a été néanmoins bien remplie : loto, bricolages de Pâques, jeux extérieurs et pour finir une grande chasse aux œufs au Parc du Petit Prince étaient au programme de ces vacances riches en chocolat !





CHASSE AUX ŒUFS

Pour le plus grand plaisir de nos petits gourmands, parents et enfants étaient invités à la 4^{ème} édition de la désormais traditionnelle chasse aux œufs vendredi 14 avril 2017 dans la cour de l'école primaire de Blodelsheim.

Les agents de la commune ainsi que les animatrices de la Farandole Sylvia et Nastasia étaient présents pour l'accueil et l'organisation de cet événement.

Sylvia SCHMITT





Blodelsheim et la Guerre de Trente ans (1618-1648)

C'est suite à la désastreuse guerre de 30 ans que les nombreuses localités de Haute Alsace ont été dévastées et ruinées. Leurs populations ont été décimées suite à ces faits de guerre, la destruction et la ruine du terroir, le pillage, les massacres ainsi que les épidémies dont la peste, le typhus et surtout la famine.

Saignée à blanc, l'Alsace a perdu plus de la moitié de sa population au cours de ces 30 années. Suite à ce conflit, l'Alsace fut rattachée à la France par le traité de Westphalie de 1648 et grâce à l'immigration suisse, autrichienne, allemande et française, son repeuplement fut très rapide vers la fin du 17^{ème} siècle.

Cette guerre de 30 ans a certainement été pour l'Alsace un des pires conflits armés qu'elle ait connu. Elle débuta en 1618 et les hostilités ne touchèrent vraiment l'Alsace qu'à partir de 1632.

C'est à la fin de 1632 qu'une partie de l'armée suédoise vint occuper une Alsace encore riche et prospère, les malheurs allaient alors commencer pour la Haute Alsace et s'acharner sur elle jusqu'en 1648.

Nos ancêtres garderont de cette triste époque un souvenir sinistre et l'appelleront « la guerre suédoise ». En ce temps, la Haute Alsace faisait partie de l'Autriche Antérieure qui allait être particulièrement éprouvée.

Notre région, appelée « La Seigneurie de Landser » comprenait deux baillages : le Haut Landser avec 31 villages et le Bas Landser avec 13 villages dont Blodelsheim.

Lors de l'occupation de la ville d'Ensisheim et de la Seigneurie Landser, l'armée suédoise, se heurtant sans doute à une certaine résistance, tua une vingtaine de personnes et emmena des prisonniers.

Mais qui étaient ces Suédois qui laissèrent des souvenirs désastreux pour notre province ?

Des documents nous informent des noms de certains de leurs chefs : il y avait des cavaliers, des fantassins, en majorité pas de Suédois mais des mercenaires suisses, allemands, français etc...

La coutume, ou du moins la tolérance, autorisait ces soldats à piller et exploiter les terres ennemies. Pendant des mois, ces mercenaires, désireux de s'enrichir, ne manquaient pas d'en profiter. Les territoires occupés devaient entretenir les troupes en cantonnement.

Les villages étaient tenus de fournir tout ce dont une troupe avait besoin : nourriture des hommes, fourrage des chevaux....

Pour Blodelsheim, on signale l'enlèvement de 330 résaus (ancienne mesure) de céréales stockées et 200 autres résaus qui furent battus dans les granges et emportés.

En 1633, les Suédois avaient entrepris le siège de la place forte de Breisach.

Au préalable, les commandants des troupes autrichiennes stationnées en cette ville, avaient pris leurs précautions : ils avaient enlevé tout le bétail et les céréales récupérées dans les villages de Blodelsheim, Munchhouse, Hirtzfelden et Dessenheim.

Les autorités autrichiennes confisquèrent également 160 porcs envoyés en glandée dans la forêt de Blodelsheim. Le sergent de la ville d'Ottmarsheim fut chargé de les conduire à Breisach. Il en vendit 46 en cours de route, quelques-uns furent pris par des soldats, 3 se noyèrent, il en emmena 101 à Breisach et put en conserver 2 pour ses peines.

Fin 1633, les Suédois levèrent le siège de la place forte de Breisach (*) vu l'arrivée d'une armée de secours comprenant des troupes espagnoles alliées des Autrichiens. Mais ces troupes devaient, elles-aussi se ravitailler dans le pays fortement épuisé. Un rapport concernant Blodelsheim indique « quand les impériaux étaient

en cantonnement, ils ont endommagé et pris ce qui restait en céréales et autres matériels pour leurs besoins. »

À Blodelsheim, les gens sont frappés, un habitant est mort, de plus le village s'est vu enlever 40 chevaux, 100 bovins, 100 porcs, 50 moutons en plus des céréales qui restaient à leur disposition.

Les habitants des nombreuses localités pillées à la fois par des troupes amies ou ennemies furent dès lors abandonnés pour de nombreuses années.

La période la plus sombre et la plus meurtrière de cette guerre arriva de 1637 à 1639, les habitants, du moins ceux qui avaient réussi à survivre, n'osèrent plus regagner à leur domicile. Fin 1639 des dirigeants de la Seigneurie de Landser qui s'étaient mis en sécurité en Suisse, revinrent à leur domicile et constatèrent que ces villages étaient tellement endommagés et qu'ils en étaient devenus inhabitables.

Ils ont essayé de recueillir des revenus mais dans les villages de Blodelsheim, Munchhouse, Hirtzfelden et Dessenheim, ils n'ont rien pu ramener car ces villages étaient vides, car pillés et abandonnés par leurs habitants.

À partir de l'automne 1645, la vie put reprendre difficilement dans une région ruinée, dépeuplée et en friche.

(*) *Breisach, rive droite du Rhin*

Source : résumé extrait de l'ouvrage de la société d'histoire du Sundgau 1969-1970 Bibliothèque de Mulhouse

Emile DECKER





Echo des associations

Le Conseil de Fabrique

LES DERNIÈRES MANIFESTATIONS EN RÉSUMÉ :

VEILLÉE DE NOËL

La veillée de Noël du 24 décembre 2016 a rassemblé de nombreuses familles de la communauté de paroisses. L'histoire de la naissance de Jésus, retracée sous forme de crèche vivante, a été jouée avec brio par les jeunes sous la houlette de l'équipe catéchétique. Les chants de Noël interprétés par la chorale Ste Cécile ont rehaussé incontestablement cette messe de la nativité. Merci à tous les encadrants pour le travail accompli pour la réussite de cette célébration.



FÊTE DE LA SAINT BLAISE

C'est le dimanche 5 février que St Blaise, patron de l'église de Blodelsheim a été honoré en présence d'une assemblée massive. L'histoire raconte que l'évêque Saint-Blaise intercédait dans les cas de maladie de la gorge surtout quand les arêtes y étaient coincées. C'est ainsi qu'il a sauvé un enfant. A l'issue de la cérémonie, les fidèles ont pu se faire bénir la gorge.

QUÊTE POUR LE CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE

Les frais de chauffage de l'église sont une charge extrêmement lourde à assumer par le Conseil de Fabrique. Aussi, une aide est demandée aux paroissiens par le biais d'une enveloppe glissée à discrétion dans les boîtes aux lettres.

D'avance merci pour votre aide qui permettra d'assurer les messes de mariage, communion, baptêmes et deuils dans une ambiance chaleureuse.

BÉNÉDICTION DES RAMEAUX – DIMANCHE DE PÂQUES

C'est sous un beau soleil que M. le Curé Armand a procédé à la traditionnelle bénédiction des rameaux à Roggenhouse. La participation d'enfants avec des rameaux décorés a rehaussé l'office du samedi soir.

Le dimanche de Pâques a rassemblé de nombreux fidèles de la Communauté de Paroisses en l'église St Blaise de Blodelsheim pour le renouvellement des vœux de baptême.

PAROISSE DE BLODELSHEIM : LE 17 AVRIL EST UN JOUR PARTICULIER

Le patron de la paroisse de Blodelsheim est Saint Blaise, cela depuis le Haut-Moyen Age et daté du début du XII^e siècle.

La communauté de paroisses de la Hardt créée en 2008 s'est choisie comme saint patron : Saint Eloi. Pour Blodelsheim un autre saint est apparu en 1846, un saint des catacombes : saint Anicet, dont les reliques furent obtenues par notre paroisse dans le cadre du temps des « missions Badoises ». Ce saint fut vénéré intensément tous les lundis de Pentecôte de 1846 à 1956 par quatre générations de villageois et pèlerins venant aussi du Pays de Bade. Mais au début des années 60 du siècle dernier, sa châsse fut détruite et ses reliques remises indignement dans un placard et ce saint patron secondaire oublié de tous. Saints des catacombes qui furent par ailleurs sujet à bien des controverses, mais d'après de nombreux érudits et hommes d'Église d'aujourd'hui, ces saints et reliques méritent aujourd'hui encore pour le moins : « attention et respect ». Ainsi, en 2012, saint Anicet fut réhabilité et remis en valeur en notre église.

Tout cela a été relaté dans ce MI DORF et les personnes qui s'intéressent à la vie de la paroisse savent cela à Blodelsheim. Il n'est bien sûr plus question de fêter saint Anicet en grande pompe, les temps ont changé ! Mais tous les ans, le 17 avril, jour de fête des « Anicet » sa châsse est éclairée et fleurie par une poignée de fidèles et la Anicetuskerze offerte par un homme dévot de Grißheim, placée une



fois l'an, allumée toute la journée en signe justement, d'attention et de respect... cette année le jour de St. Anicet coïncidait avec le Lundi de Pâques. Puisse cette humble initiative perdurer dans le temps !

Une messe a d'ailleurs été célébrée en l'église de Grissheim le 26 avril 2017 en l'honneur de Saint Anicet et les paroissiens de Blodelsheim et Grissheim se sont retrouvés pour vénérer ce saint patron.

AGENDA DES MANIFESTATIONS À VENIR :

- ➔ **Prochain repas paroissial** : Dimanche le 8 octobre 2017 à la salle polyvalente
- ➔ **Soirée « Drôles de paroissiens »** : reportée au 17 mars 2018 à l'Étang des Saules. Elle sera animée par M. BREITEL Patrick, alias ALBERT DE LA VALLE DE MUNSTER, un troubadour alsacien, plus que sympa.

Encore un grand merci à tous ceux qui oeuvrent au sein de l'église : lecteurs, fleurissement, nettoyage, choristes etc.

Anne-Marie THUET

La Croix - Rouge Française



UNE DES PLUS HAUTES DISTINCTIONS DE LA CROIX ROUGE FRANÇAISE POUR MARIE-THÉRÈSE HASSLER



La plaquette de reconnaissance, une des plus hautes distinctions existant au sein de la Croix-Rouge, telle a été la récompense que Marie-Thérèse HASSLER, membre de l'unité locale de la Croix-Rouge de Guebwiller, a eu l'honneur de recevoir lors de la cérémonie des vœux du Maire le 5 janvier 2017.

Délivrée par Patrice HEGY, Président de la délégation départementale de la Croix-Rouge, cette récompense est pour Marie-Thérèse une reconnaissance de son engagement auprès de la Croix-Rouge mais symbolise aussi celle de son mari René, trop tôt disparu, qui œuvrait à ses côtés pour cette même noble cause.

Pablo Picasso disait : "Il y a des êtres qui font d'un soleil une simple tache jaune, mais il y a

aussi ceux qui font d'une simple tache jaune un véritable soleil. Et Marie-Thérèse et René ont été de ceux-là".

Se rendre utile, s'engager aux services des autres et de l'intérêt général, mettre en pratique les valeurs républicaines de civisme, de tolérance et de fraternité, voilà le fil conducteur qui régit la vie de Marie-Thérèse. Elle a commencé par le secourisme puis s'est investie dans le social.

Tous les ans, lors de la semaine nationale de la quête, elle sillonnait inlassablement le village pour récolter des dons.

Et le Président de conclure : « *La vie associative que tu sers au quotidien est porteuse de ce lien social dont nous avons tous besoin. Malgré les difficultés que tu rencontres tous les jours, je suis convaincu que la flamme qui t'anime ne s'éteindra pas et qu'elle continuera à éclairer et à en inspirer d'autres.* »

Max Huber ancien président du comité international de la Croix-Rouge disait : « En fin de compte, la Croix-Rouge ne connaît que l'homme en tant que tel, Celui qui souffre, celui qui est abandonné, ou menacé. »

La mission de la Croix-Rouge est de servir et seulement cela ! C'est ce que fait Marie-Thérèse.

Liliane HOMBERT



L'association Sportive de Blodelsheim

L'AS BLODELSHEIM FACE À UN DÉFI



Depuis quelques mois, une grosse réflexion est entreprise sur les manifestations à proposer. On imagine le plus souvent que c'est l'idée, le projet qui font la soirée et la rendent attractive aux yeux des convives et des sponsors. Pourtant, n'importe quel responsable de club vous le dira : ce sont les hommes, les femmes, l'équipe, qui constituent la valeur d'un club. Sans une équipe motivée et organisée, capable de se surpasser, même la meilleure idée, le meilleur projet ne fera pas long feu. Comme dans toute association, le partage des tâches, la bonne coordination de tous sont à l'origine de la réussite ou de l'échec d'une manifestation. Face à cet enjeu, rares sont ceux et celles capables de conjuguer des talents avec ceux qui doivent permettre de donner naissance à une organisation où chacun peut exprimer son talent et participer pleinement à la réussite de l'association. Avec cette nouvelle organisation, l'A.S.B. est en mesure de se concentrer sur des missions ou des sujets pour lesquels les membres sont les plus pertinents.

Notre réflexion nous amène à essayer de vous proposer dans l'année des manifestations à thèmes divers et variés afin que toutes les tranches d'âge puissent y participer.

C'est pour cette raison que nous avons proposé le 13 mai 2017 une soirée exceptionnelle qui s'est tenue à la salle des fêtes de Blodelsheim : La FLASH NIGHT, une soirée de folie animée par les DJ UNISOUNDLIGHT survoltés. Cette soirée à thème FLUO a rassemblé un public enjoué qui a pu danser jusqu'au bout de la nuit.

Juin 2017

Le challenge sportif BUFFLER a rassemblé les meilleures équipes féminines du secteur. Il a eu un franc succès. Un grand merci à tous les habitants de Blo-



delshheim qui sont venus en masse afin de soutenir les joueuses ainsi que les parents bénévoles qui ont su être à la hauteur de l'évènement.



LES MANIFESTATIONS À VENIR :

► Août 2017

SAMEDI 26 août 2017 APRÈS-MIDI

Dans le cadre de la fête du village S'GANZA FASCHT, l'ASB et les sapeurs-pompiers vous proposeront de vous oxygéner avec un parcours de 8 et 10 km pour marcheurs et coureurs sans classement et sans chrono.



SOIREE 26 août 2017

LE BAL DES PUCES, moment incontournable de cette fin du mois d'août pour vous rencontrer entre villageois mais aussi passer un moment agréable entre amis sous les tilleuls de l'école primaire. Le DJ saura vous faire danser sur des tubes de toutes générations.



DIMANCHE 27 août 2017

LE GRAND MARCHÉ AUX PUCES vous sera proposé dans la continuité des manifestations du week-end festif ainsi qu'un repas dansant organisé par la Maison des Jeunes à la salle des fêtes. Pour vous inscrire, les documents de réservation sont disponibles en mairie ou dans les commerces du village.

➔ 4 Novembre 2017

SOIREE DE GALA PRIVEE RINO LOMBARDI

Suite au succès de l'an dernier, il aurait été impensable de ne pas vous proposer cette soirée select avec un repas digne de la gastronomie, un service de professionnels et surtout une ambiance orchestrée par RINO LOMBARDI.

Réservez cette date car les places sont limitées ; ne laissez pas passer votre tour.



Nous pensons avoir relevé le défi de vous proposer un panaché de différentes manifestations, en espérant vous avoir comblés. Notre meilleure récompense en tant que bénévoles est votre participation.

MERCI

**Nous comptons sur vous et vous souhaitons de
bonnes vacances.**

Le comité de fêtes

Donneurs de Sang



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE BLODELSHEIM

**« DON DE SANG, DON DE SOI, SIMPLEMENT
HUMAIN »**

★ POURQUOI DONNER SON SANG ?

Il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain. Le don de sang est donc irremplaçable. Le don indispensable pour sauver des vies.

Chaque minute de chaque jour, des centaines de personnes ont besoin de sang. Combien de dons faut-il pour sauver une vie ?

Traitement adjuvant d'un cancer : 4 à 8 dons semaine
Pour un pontage coronarien : 1 à 5 dons
Transfusion à la suite d'un accident de la route ou par balle : jusqu'à 50 dons
Greffe du foie : jusqu'à 100 dons
Greffe de moëlle : jusqu'à 30 dons
Chaque année, 1 000 000 de Français sont soignés à l'aide de produits sanguins.
Chaque jour, ce sont près de 10 000 dons qui sont nécessaires.

**Donner son sang :
un acte citoyen responsable !**

Donneurs de Sang (suite)

★ Je peux donner mon sang en toute sécurité :

- Si je suis en bonne santé
- Si j'ai entre 18 et 70 ans révolus
- Si j'ai entre 18 et 65 ans révolus pour un don de plasma et de plaquettes
- Si je ne suis pas à jeun
- Si je pèse au moins 50 kilos



Chers donateurs de sang, je ne peux que vous encourager à continuer à vous rendre massivement aux prochaines collectes organisées par l'Association des Donneurs de Sang de votre village, c'est le seul moyen de perpétuer les principes d'éthique du système de transfusion sanguine, soyez remerciés pour vos dons et continuez à offrir votre sang.

★ Les collectes 2017 :

En février, 55 donateurs se sont déplacés, merci à eux.

Le 20 juillet vous aurez l'occasion de vous déplacer jusqu'à la salle polyvalente dès 16 H 30 et jusqu'à 19 H 30, et le 2 novembre, rendez-vous dès 16 H 30-19 H 30. Un repas est servi à chaque donneur. Pour un premier don, un cadeau est offert.

Le 29 mai, lors de l'assemblée générale, nous avons eu l'honneur et la joie de remettre à dix-huit donateurs de sang une médaille et un diplôme de reconnaissance pour avoir manifesté leur solidarité et avoir contribué à sauver des vies par le don de sang bénévole :

ANTONY Nathalie	5 ^{ème} niveau	médaille d'or	+60 dons
BRUN Mathieu	4 ^{ème} niveau	médaille d'argent	+75 dons
BAUER Jean-Louis	1 ^{er} niveau	médaille de bronze	+5 dons
CAUCHOIS David	1 ^{er} niveau	médaille de bronze	+5 dons
JUND Manon	1 ^{er} niveau	médaille de bronze	+3 dons
MAURER Maryline	1 ^{er} niveau	médaille de bronze	+3 dons
RIEGERT Mégane	1 ^{er} niveau	médaille de bronze	+3 dons
RIEGERT Yves	1 ^{er} niveau	médaille de bronze	+5 dons
SAUTER Raymonde	1 ^{er} niveau	médaille de bronze	+3 dons
SCHOENENBE Dylan	1 ^{er} niveau	médaille de bronze	+5 dons
BOHRER Romuald	2 ^{ème} niveau	médaille de bronze	+10 dons
BOUTERRA Mathilde	2 ^{ème} niveau	médaille de bronze	+10 dons
PERNOT Bruno	2 ^{ème} niveau	médaille de bronze	+10 dons
MAURER Daniel	3 ^{ème} niveau	médaille de bronze	+25 dons
MAURER Jérôme	3 ^{ème} niveau	médaille de bronze	+25 dons
PETER Mathieu	3 ^{ème} niveau	médaille de bronze	+25 dons
SARTORIO Michèle	3 ^{ème} niveau	médaille de bronze	+25 dons
THUET Stéphane	3 ^{ème} niveau	médaille de bronze	+25 dons

À toutes et tous ces donateurs de sang, un grand merci pour leur fidélité.

Deux membres du comité ont également été médaillés pour leur bénévolat et leur attachement au don du sang : **Mireille STUDER et Joseph MULLER**

Nous les remercions très sincèrement pour leur dévouement.

Si toutefois vous avez l'âme du bénévolat, la porte vous est ouverte pour renforcer le Comité. Il faut du sang neuf, du sang jeune dans notre association, n'hésitez pas à vous adresser à l'un des membres du Comité pour votre démarche. Merci

**La présidente
Marie-Odile WERNER**



Saison Théâtrale



HIRSCH, WOLF UN FUCHS

Cette année, le rideau s'est levé sur « Hirsch, Wolf un Fuchs », comédie d'Armand LAURENT, libre adaptation du DINDON de Georges FEYDEAU, mise en scène par Denis BIXEL. Ils étaient nombreux, les amateurs fidèles de langue dialectale, à s'être déplacés pour déguster sans retenue ce savoureux spectacle et ils n'ont pas été déçus ! Il s'agissait d'un cocktail particulièrement délectable de personnages bien typés au cœur d'une intrigue facétieuse à souhait, enjouée et riche en péripéties burlesques et rebondissantes. De plus, la mise en scène résolument actuelle et moderne ainsi que les décors évolutifs donnent une dynamique particulière aux jeux de scène des acteurs.

Au commencement de l'action, nous sommes dans le salon, chez Crépin HIRSCH, avocat mulhousien et son épouse Lucienne. Lucienne HIRSCH, y est poursuivie par les assiduités d'Edmond FUCHS, un incorrigible coureur de jupons.

Comment s'en débarrasser sinon en appelant son mari Crépin ? Or il se trouve que HIRSCH et FUCHS se connaissent bien... FUCHS, pour se justifier, est entraîné dans une cascade de mensonges qui sont éventés par l'arrivée inopinée de son épouse Clotilde. Encore fallait-il savoir que parallèlement, Crépin se retrouve dans le même schéma avec l'arrivée inattendue de Maggy CANABIS une Lady « of course », qui précède de peu l'arrivée de son mari Tony ...

Les rôles étaient tenus par **Daniel MAURER, Denis BIXEL, Christophe HALLER, Jean CLAIR, Bernard BERINGER, Thomas WERNER, Claude SCHERTZER, Pascale CLAIR, Evelyne GOETZ, Géraldine FIMBEL, Agnès KIEFFER, Véronique WERNER, Sylvia FURSTOSS.**

Merci à tous les comédiens ainsi qu'aux techniciens et à l'ensemble des membres du TAB de s'être une fois de plus pliés en quatre pour apporter au public un moment de détente et de franche rigolade.

Liliane HOMBERT



Saison théâtrale (suite)

LE FRIEHJOHR FER UNSRI SPROCH EN IMAGES :



À l'origine du Friejhohr fer unsri Sproch, il y a la volonté de créer une manifestation mettant à l'honneur la langue régionale et fédérant le grand public.

C'est une fête annuelle de la langue alsacienne basée sur le modèle de la fête de la musique. Dès son lancement, l'initiative est saluée de

façon unanime et depuis, l'événement n'a cessé de grandir.

Dès 2001, Blodelsheim a participé à l'opération et présente chaque année un spectacle auquel participent entre autres, de nombreux enfants et adolescents.

Un grand bravo à tous ceux qui n'hésitent pas à engager temps et énergie pour promouvoir notre langue dialectale.



Marie - Claude a déposé son livret ...



Marie-Claude SITTERLE est entrée au TAB dès sa création en 1976. Elle a démarré sur les planches où le public a pu apprécier ses talents d'actrice, mais très vite, elle a endossé un autre rôle et non des moindres : celui de souffleur.

Pendant les nombreuses répétitions, auxquelles elle a toujours assisté aussi longtemps que sa santé le lui a permis, elle était pour nous une aide précieuse pour l'apprentissage et la mémorisation du texte.

Ensuite, lors des représentations, elle était notre « ange gardien » sur scène.

Cachée dans « la cage du souffleur », rien ne lui échappait et son attention était permanente : elle connaissait le texte par cœur ainsi que chaque déplacement des acteurs et, quand la moindre défaillance surgissait, elle savait remettre l'ensemble sur les rails. Elle était également l'une de ces personnes, trop rares aujourd'hui, qui connaissait le monde associatif. Pour elle les expressions « disponibilité, se mettre au service des autres, donner gratuitement son temps, bénévolat » n'étaient pas des paroles furtives, mais des



valeurs qu'elle mettait en application au quotidien, en toute simplicité, sans aucune vanité.

Malheureusement son noble parcours a été interrompu par la maladie qui l'a emportée le 27 mars 2017.

MERCI Marie-Claude pour la belle contribution que tu as apportée au Théâtre Alsacien de Blodelsheim et d'une manière plus générale pour ton soutien à notre dialecte alsacien qui nous est si cher. Tu resteras gravée dans nos mémoires.

Daniel MAURER

Hommage à Pierre



LE RIDEAU EST TOMBÉ POUR PIERRE STOFFEL ...

Pierre STOFFEL est né le 25 mars 1933 à Blodelsheim dans une fratrie de quatre enfants. Ses parents Albert et Thérèse étaient exploitants agricoles.

Après son service militaire effectué en Algérie, il rentre à Rhône Poulenc où il travaillera jusqu'à sa retraite en 1993.

En 1961, il épouse Marlyse qui lui donne deux enfants. Pierre aimait à soigner ses abeilles, à s'occuper de ses étangs et de ses poissons, entouré de ses trois petits enfants.

Pierre a toujours été très engagé dans la vie communale et associative : conseiller municipal de 1971 à 1993, sapeur pompier et membre de l'Amicale, membre du conseil de surveillance du Crédit Mutuel et de la section locale des anciens combattants, choriste au sein de deux chorales, sans oublier bien sûr son investissement dans la section de théâtre alsacien dont-il fut d'ailleurs un des fondateurs en 1976.



Pierre était un acteur de la première heure, il a joué avec talent de nombreux rôles. Il a ensuite et jusqu'à cette année encore, secondé l'équipe technique et il n'hésitait pas à nous régaler en interprétant des chansons ou des sketches à la soirée du Friehjohr...

Merci Pierre pour tant de disponibilité et d'énergie déployée au service des autres et, en particulier, pour ton engagement exemplaire au sein de la section de théâtre alsacien.

Longtemps encore, tu resteras parmi nous, présent à jamais à chaque représentation...

Liliane HOMBERT



Olivia et Pascal Petit

PASSIONNÉS DE DANSE SPORTIVE

Dénommée à l'origine « danse de salon de compétition », la danse sportive est une discipline reconnue comme un sport qui doit son succès à ses aspects artistiques, esthétiques et sensuels. Elle est par ailleurs une des rares disciplines sportives mixtes et se pratique en couple suivant deux branches distinctes :

- **Danses latines** : samba, cha-cha-cha, rumba, paso doble et jive, cette dernière étant une danse très rapide proche du rock'n'roll et du boogie-woogie. Les partenaires peuvent évoluer en contact ou non avec une grande liberté de mouvement.
- **Danses standard** : valse lente ou anglaise, tango, valse viennoise, slow fox et quickstep. Les partenaires y sont en permanence en contact et se déplacent autour de la piste de danse.

Lors des compétitions, les couples évoluent par catégorie sur les cinq types de danse et dans l'ordre indiqué ci-dessus.

Olivia et Pascal pratiquent la danse de salon puis la danse sportive en amateur depuis 26 ans, leur apprentissage ayant débuté en école de danse par le rock'n'roll avant de passer aux danses latines et standard, voire au rock acrobatique. Originaires de Mulhouse, ils se sont établis à Blodelsheim en 2001 où ils n'ont pas manqué de faire profiter les adhérents de la MJC de leurs compétences et de leur entrain en organisant des cours de danse très appréciés. En 2007, cherchant à se perfectionner, Olivia et Pascal intègrent le studio MS' Danse à Illzach où ils vont se spécialiser dans les danses latines et aborder la compétition dès 2008.

Les compétitions de danse sportive se situent sur deux niveaux :

- **Compétitions à points** : chaque couple débute en catégorie F et peut gravir les niveaux E, D, C, B et A, à raison de deux années par échelon et à condition de participer à un certain nombre de concours chaque année. Ces concours s'adressent à des couples de même niveau, impliquent des figures imposées et des figures libres et font appel à plusieurs juges nationaux. Dans leur classe d'âge Senior II (45 à 55 ans), Olivia et Pascal vont passer en catégorie A, soit le maximum, en septembre prochain.

- **Coupe de France** : Il s'agit ici de rencontres entre couples de même classe d'âge, toutes catégories confondues (cependant limitées à C, B et A) en présence de juges internationaux. Des sélections successives s'opèrent jusqu'à 24 couples (1/4 de finale), 12 couples (1/2 finale) et enfin 6 couples finalistes. Olivia et Pascal sont inscrits pour la deuxième année en coupe de France et ont obtenu leur meilleur résultat en mars dernier à Mulhouse où ils ont atteint la demi-finale en terminant en douzième position.



Même si le talent de chaque danseur joue un rôle certain, ces excellents résultats ne s'obtiennent pas sans efforts. Il faut compter avec les entraînements (4 fois 2 heures par semaine) tout comme les cours et stages de danse avec des professeurs spécialisés de haut niveau. Cette discipline est sportive et cela sous-entend une réelle dépense d'énergie. Les danses latines sont ainsi plus physiques que les danses standard.

La participation aux rencontres de coupe de France permet aux couples d'être classés sur le plan national. Fin 2016, Olivia et Pascal étaient en 18^{ème} position en danses latines dans leur tranche d'âge. Cela leur ouvre également l'accès aux compétitions internationales de la WDSF (world dance sport federation) où ils concourent à présent lorsque les événements ont lieu en France. Leur objectif est de progresser afin d'obtenir un meilleur classement (dans les six premiers en Senior II) et la possibilité de participer à des compétitions à l'étranger.

Contact : Olivia et Pascal PETIT
petit.pascaldominique@gmail.com

Jean-Jacques DONZÉ

Valentin Thuet

DANSEUR DE BALLET
À L'OPÉRA NATIONAL DU RHIN



Saviez-vous que l'Alsace possède l'un des ballets les plus prestigieux d'Europe? Et plus précisément basé à Mulhouse. Les danseurs y viennent des quatre coins du monde... France, Allemagne, Autriche, Suisse, Italie, Chine, Japon, Canada, Etats-Unis, Pays-Bas et même de Nouvelle-Zélande ou d'Australie.

Valentin THUET, jeune homme originaire et ayant grandi à Blodelsheim, est le seul danseur Alsacien du Ballet de l'Opéra National du Rhin. Il est aussi un des plus jeunes. Valentin réussit à vivre de sa passion grâce à sa ténacité et son amour pour cette discipline ô combien exigeante.

Rien ne le prédestinait à la danse. Alors qu'il était âgé de 7 ans, une voisine l'emmène avec elle assister à son cours de danse dans la commune voisine de Fessenheim. Ce petit garçon est attiré par cette discipline et parle déjà de vouloir devenir danseur. Ses parents, surpris par l'engouement de leur fils, vont l'emmener assister pour la première fois à un spectacle du Ballet du Rhin. Valentin fut ravi et conquis et demande à y retourner le plus souvent possible. Sa passion est tenace, il va insister auprès de ses parents durant plusieurs années pour obtenir d'eux l'autorisation de se présenter à l'audition pour intégrer l'Ecole Supérieure de Danse de Cannes « Rosella Hightower ». Cette école, fait partie des six écoles supérieures de danse en France et est la seule à avoir un caractère international. Ses parents l'avaient prévenu que c'était un challenge très difficile et que peut-être il serait déçu, mais ils l'ont toujours soutenu.

Et voilà que Valentin, à 14 ans, est admis dans ce prestigieux établissement. L'aventure est belle même si les journées à rallonge sont presque quotidiennes. La sélection drastique est sans pitié : si le niveau n'est pas au rendez-vous, l'aventure prend fin.

« À 14 ans loin de ma famille, je travaillais de 8 h à 20 h, les professeurs me demandaient d'être adulte avant l'heure. Je n'ai pas connu le mot adolescence, vacances ou repos... malgré tout, la danse est une formidable école de la vie » dit Valentin.

Mais le jeune homme est un battant, son amour propre et sa détermination sont l'élan pour arriver au but de cette formation. « Chaque année, nous avons des examens de danse et également un bon suivi scolaire afin de ne garder que les meilleurs... ».

Après ces années passées à Cannes, Valentin vise l'étranger. En 2012, il est accepté à l'Ecole de Danse du Ballet de Hambourg dans le Nord de l'Allemagne. Cette institution fait partie des sept meilleures écoles de danse au monde au même titre que l'Ecole de l'Opéra à Paris, celle du Bolchoï à Saint-Pétersbourg, la Scala de Milan ou encore celle du Royal Ballet à Londres...

Le Blodelsheimois y passe deux ans et danse ensuite dans la compagnie du Ballet de Hambourg sous la direction de John NEUMEIER, l'un des plus grands chorégraphes du XX^{ème} siècle. Valentin danse depuis 2015 au Ballet de l'Opéra National du Rhin qui se produit à Strasbourg, Mulhouse et Colmar.

Son rêve était justement d'être admis dans une structure telle que le Ballet de l'Opéra National du Rhin, cela correspondait à ses choix artistiques et à sa personnalité. Cet établissement est l'un des rares en France à proposer une palette de styles divers, de la danse classique à la danse contemporaine qui mise sur l'innovation et la créativité. Intégrer la célèbre structure alsacienne était une évidence pour le jeune homme.

Être danseur professionnel signifie interpréter et, avec le temps, concevoir des chorégraphies. Ce métier est très difficile. Il allie expression artistique et performance physique ce qui demande sans cesse d'entretenir son corps qui est son outil de travail.



Valentin Thuet (suite)

Le danseur partage son temps entre entraînement physique, échauffement, musculation, répétitions et intégration dans une troupe qui produit des spectacles régulièrement.

Il doit être passionné par son métier et par l'art de la danse en général. Outre les facilités naturelles dont il doit faire preuve au niveau coordination des mouvements et de la souplesse, c'est l'un des métiers les plus difficiles du spectacle vivant.

Nous souhaitons à ce jeune artiste de persévérer dans cette discipline. Il est aujourd'hui la fierté de sa famille qui a respecté et soutenu pendant des années le travail et l'ambition de Valentin.



Raymond PETER

Emile Decker a 90 ans

Emile Decker est un véritable enfant de Blodelsheim : il y est né, ne l'a que très rarement quitté, s'y est marié, y a fait souche et s'est fortement impliqué dans la vie locale.

Né le 10 mai 1927, il est l'aîné d'une fratrie de trois enfants. Fils de Victor et Joséphine, née MUNSCHY, agriculteurs, il fréquente l'école primaire jusqu'en 1939. Il a alors 12 ans et doit se réfugier avec sa famille, chez des amis, à Gunsbach. Compte tenu de son jeune âge, il évite de justesse l'incorporation de force dans l'armée allemande. En 1947, après son service militaire au Maroc, Emile est engagé sur le chantier du Grand Canal d'Alsace. Huit ans plus tard, il entre à Rhône Poulenc, il y restera jusqu'à sa retraite en 1982.

En 1952, il épouse une jeune fille du cru qu'il a connue sur les bancs de l'école : Anna née Sitterlé. Anna comble Emile en lui donnant deux fils : Patrick et Jean-Claude. Il a à présent quatre petits enfants qui font sa fierté.

Emile s'est toujours senti très concerné par la vie locale. En 1959, il entre au conseil municipal et y siègera durant dix-huit années.

En 1965, Camille VONFLIE crée l'association de pêche : Emile en sera l'un des premiers présidents. Il participe à la création du bulletin communal « Mi Dorf » et en est encore aujourd'hui, une des chevilles ouvrières avec ses remarquables articles sur l'histoire locale.



Une des passions de sa vie, en effet, est l'histoire locale et la généalogie. Très tôt, il se lance dans le déchiffrement de documents anciens. Rien ne le rebute : ils sont écrits en allemand gothique ou en latin ... qu'à cela ne tienne, il apprend le gothique et le latin ! Il épluche littéralement les archives départementales, les compte-rendus du Conseil Municipal, les registres paroissiaux...

Petit à petit, il crée une véritable banque de données. C'est ainsi que d'anciennes traces sont retrouvées telles que celles, par exemple, du curé Philippi. Il participe à la création d'un cercle de généalogie et d'histoire locale de la Hardt (CG2H). Pour sa famille, il a réalisé un arbre généalogique dont les racines remontent à 1630.

Comme le souligne souvent le Maire François BERINGER : « *Emile est la mémoire vivante de Blodelsheim et plus encore...* ».

Liliane HOMBERT

Monique Besin

UNE JEUNE RETRAITÉE

Le 26 janvier dernier, le Maire François BERINGER et la Municipalité de Blodelsheim ont rendu hommage à Monique BESIN à l'occasion de son départ à la retraite en présence des employés communaux, de la Directrice de l'école primaire « les Tilleuls » et des membres du Conseil Municipal.

Monique a pris ses fonctions au sein de la commune de Blodelsheim le 1^{er} mai 2007 en qualité d'adjoint technique chargé de la propreté des locaux, en remplacement de Madame QUIJADA.

À l'époque c'était un poste à temps non complet à raison de 27 heures par semaine : sa mission était d'entretenir les deux bâtiments de l'école primaire et les locaux de la Mairie.

Au fil du temps, elle a été amenée à intervenir dans d'autres bâtiments communaux : le presbytère, l'Esp'Ass, la salle polyvalente, la maison de l'hôpital...

Le nombre d'heures hebdomadaires a donc été augmenté pour arriver à un poste à temps complet en 2012. Les utilisateurs des différents locaux qu'elle entretenait ont pu apprécier la qualité de son travail ainsi que sa rigueur et son amour du travail bien fait. Le poste qu'occupait Monique n'était pas facile car travailler seule exige une grande discipline et une bonne organisation. Vu la multiplicité des lieux d'intervention, Monique a également été amenée à côtoyer de nombreuses personnes dans l'exercice de ses

fonctions : la directrice d'école et les enseignants, les responsables associatifs, les élus, ses collègues de travail. Grâce à son caractère jovial et déterminé, Monique a su s'adapter à toutes les situations.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le poste qu'occupait Monique à temps plein a été confié à deux personnes à temps non complet :

- Madame Christine DUHAMEL, pour 22 heures par semaine : elle s'occupe de l'entretien des locaux de l'école primaire, de la Mairie, de la gestion des stocks et des commandes de matériel.
- Madame Sandra GENET, pour 16 h par semaine : elle s'occupe de l'entretien de la salle des fêtes, du presbytère, de la maison de l'hôpital et intervient en renfort à l'école pour les « gros ménages ».

La présence de deux personnes sur ce poste en facilite la gestion car en cas d'absence (vacances, formation, maladie...) elles se remplaceront mutuellement ce qui permet d'assurer la continuité du service.

La Municipalité remercie Madame BESIN Monique pour son dévouement sans faille tout au long de ces dix années passées auprès de la commune de Blodelsheim et lui souhaite une longue et paisible retraite.

Elle souhaite bon courage et de nombreuses satisfactions à Mesdames DUHAMEL et GENET dans l'exercice de leur mission.

Daniel MAURER





Nouvelles procédures

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Depuis le 28 mars 2017, la procédure de délivrance des cartes nationales d'identité est simplifiée et traitée selon les modalités alignées sur la procédure des passeports biométriques.

Les demandes peuvent être déposées, quelle que soit la commune de résidence du demandeur, auprès de l'une des communes équipées d'un dispositif de recueil :



Lors de la prise du rendez-vous, la mairie vous donnera la liste des documents à joindre à votre demande.

Il est également possible de faire une pré demande en ligne sur :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Ce système ne vous dispense pas d'un déplacement en mairie pour déposer votre dossier mais il vous permet de gagner du temps. En cas de perte ou de vol de votre carte d'identité, l'enregistrement d'une pré-demande est possible uniquement si vous avez acheté un timbre fiscal dématérialisé.

Après avoir effectué ma pré-demande CNI en ligne :

1. je contacte une mairie équipée du dispositif de recueil d'empreintes pour obtenir les modalités d'accueil
2. Lors de mon déplacement en mairie :
 - j'apporte le numéro de ma pré-demande
 - j'apporte le numéro de mon timbre dématérialisé si je n'imprime pas le récapitulatif de ma pré-demande
 - j'apporte également les pièces justificatives (*photos d'identité, justificatif de domicile...*) nécessaires à la constitution de ma demande

L'agent de mairie procèdera au recueil de vos empreintes et vous délivrera un récépissé de demande de CNI sur lequel figure le N° de votre demande. Ce dernier vous permettra de suivre l'avancement de votre dossier.

Votre titre sera ensuite fabriqué sous quelques semaines et vous serez avertis par SMS de sa disponibilité à la mairie où vous avez déposé votre demande.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, l'enfant mineur qui voyagera à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents, devra présenter les trois documents suivants en cas de contrôle :

- ➔ Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) du mineur
- ➔ Photocopie du titre d'identité du parent signataire
- ➔ Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Le formulaire d'autorisation de sortie de territoire est téléchargeable à l'adresse suivante :

www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do

Ce formulaire est à remplir par vos soins. Aucun visa administratif n'est nécessaire.

Il est **valable un an**.

Christine BARLIER

Le casque est-il obligatoire à vélo sur la route ?



Casque Obligatoire
à Vélo pour les enfants
de moins de 12 ans

à partir du 22/03/2017

 LegiPermis 
Sécurité Routière et Législation

NON, le casque n'est pas obligatoire pour les adultes à vélo en France.

OUI il est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans à partir du 22 mars 2017.

Il reste très conseillé pour tout un chacun. Une fois cette réponse apportée, il convient néanmoins d'aller plus loin.

Si son action est avérée comme efficace pour protéger contre les chocs à la tête, il apparaîtrait que les casques actuels ne seraient pas efficaces pour les chutes à plus de 20km/h, une vitesse facilement atteinte par un vélo de course sur du plat ou encore en descente, même avec un VTC.

Ces casques sont fragiles, il faut les changer impérativement au premier choc quelle que soit son intensité !

Cette mesure s'inscrit dans le cadre des décisions du CISR du 2 octobre 2015 (mesure numéro 16) et a été publiée par le décret n° 2016-1800 au journal officiel ce 22 décembre 2016.

LIMITER LES BLESSURES

Limiter les blessures graves à la tête et au visage, telle est l'ambition de cette mesure. Nous avons déjà évoqué la question du casque à vélo en mettant en avant notamment la baisse de son efficacité au delà de 20 km/h.

Rappelons que 80% des accidents mortels à vélo sont des traumatismes crâniens. Le casque diminue le risque de blessure grave à la tête de 70%. Le port du casque diminue aussi de manière significative le risque de perte de connaissance : à plus de 10 km/h, il passe de 98% dans le cas d'une tête non casquée à 0,1% pour une tête casquée.

Le 22 mars 2017, le port du casque est obligatoire pour les enfants de – de 12 ans :

- Qu'il soit **conducteur** de son vélo,
- ou qu'il soit **passager** du vélo ou cargobike.

En revanche, pour les adultes le casque n'est toujours pas obligatoire, mais il reste important de montrer l'exemple.

Le casque est-il obligatoire à vélo sur la route ? (suite)

Si vous avez un traitement qui fluidifie le sang comme des anti-coagulants ou des antiagrégants plaquettaires, nous vous conseillons vivement de ne jamais faire de vélo sans casque.

« En circulation, le conducteur et le passager d'un cycle, s'ils sont âgés de moins de 12 ans, doivent être coiffés d'un casque conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle. Ce casque doit être attaché. »

Nous vous invitons à choisir un casque **norme CE** : avec la mention « casque homologué CE EN 1078, ANSI et SNELL ».

LES SANCTIONS EN CAS D'OUBLI

En cas de non-port du casque, c'est l'adulte qui est responsable. Il s'agit dans ce cas d'une contravention de 4^{ème} classe avec une amende de 135€ pouvant être minorée à 90€. Bien évidemment sans retrait de point comme pour toute infraction à vélo.

Dominique VOGT

Concours des maisons fleuries de Blodelsheim

ÊTES-VOUS DÉJÀ INSCRITS ?

De longue date, le fleurissement fait partie du bien vivre de notre village.

C'est grâce aux efforts conjugués des employés communaux qui prennent soin de nos espaces verts et de vous tous, habitants de Blodelsheim, qui avez à cœur de fleurir vos jardins et vos maisons que dès le printemps, le village se pare d'un écrin végétal pour le plus grand bonheur des passants...

Alors vous tous qui êtes des poètes de la fleur, vous qui aimez marier fragrances et couleurs, n'hésitez pas à tenter votre chance.

Bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site

www.blodelsheim.fr





Vie de la Commune

Anniversaires à fêter - 2^{ème} semestre 2017

80 ans

Le 23.08 DECKER Fernand
Le 24.08 THUET Joseph
Le 11.10 SCHWOB Liliane

81 ans

Le 10.07 RAUCH Pierre
Le 25.10 BAUDY Danielle
Le 10.11 BRUN René
Le 12.11 GOETZ Hélène
Le 14.12 STAHL Bernard

82 ans

Le 09.09 DECKER Marie Anne
Le 20.09 GABA Mariette
Le 08.11 SCHWOB Pierre
Le 14.11 RENNER Annette

83 ans

Le 13.07 DEHLINGER Robert
Le 19.07 LINDECKER Adrienne

84 ans

Le 20.07 GULL Marie-Catherine
Le 25.08 BAUDY Jean
Le 18.11 AMANN Germaine
Le 28.12 GRYGA Stéfan

85 ans

Le 29.12 SITTERLE Claire

86 ans

Le 23.07 HOUILLON Maurice
Le 25.07 HALLER Joséphine
Le 13.09 DUPOIRIEUX Gérard
Le 10.10 SAUTER Marie-Thérèse

87 ans

Le 04.07 SITTERLE Lucie
Le 20.07 WITZ Marguerite
Le 04.08 RENNER Jeanne
Le 13.10 WERNER Marguerite
Le 05.11 SEILLER Martin

88 ans

Le 15.07 DECKER Henri
Le 25.08 FRICKER Thérèse
Le 07.12 SCHMITT Marie
Le 15.12 GABA Albertine



Liste non exhaustive, certaines personnes ayant formulé le souhait de ne pas y figurer

NAISSANCES

2^{ème} semestre 2016 – COMPLÉMENT

- * **Loan** BAUR HAAS né le 3 décembre 2016 à Mulhouse, fils de Vincent BAUR et de Cindy HAAS
- * **Justin** FRICKER né le 4 décembre 2016 à Colmar, fils de Sébastien FRICKER et de Aurélia SCHNEIDER

1^{er} semestre 2017

- * **Mélina** PAYET née le 14 janvier 2017 à Colmar, fille de Olivier PAYET et de Julie TACAIL
- * **Bastien** DEGERT né le 20 janvier 2017 à Mulhouse, fils de Guillaume DEGERT et de Marie STALLINI
- * **Nina** DEGERT née le 20 janvier 2017 à Mulhouse, fille de Guillaume DEGERT et de Marie STALLINI
- * **Anna** GEWISS née le 21 janvier 2017 à Colmar, fille de Jérôme GEWISS et d'Alicia GALATI
- * **Annaëlle** PICARD née le 23 janvier 2017 à Mulhouse, fille de Jean Jimmy PICARD et de Eva BARET
- * **Quentin** DUBOIS né le 1^{er} février 2017 à Colmar, fils de Nicolas DUBOIS et de Ophélie DUSSART
- * **Katerina** GRUNFELDER née le 7 février 2017 à Colmar, fille de Morgan GRUNFELDER et de Frédérique LUCBERT
- * **Paul** LINDER né le 11 janvier 2017 à Freiburg im Breisgau fils de LINDER Markus et de Ester OLIVEIRA PINHEIRO
- * **Camille** PATÉ née le 10 février 2017 à Schiltigheim, fille de Yannick PATÉ et de Amandine MARTIN
- * **Océane** FLIEG née le 1^{er} avril 2017 à Mulhouse, fille de Michaël FLIEG et de Stéphanie MILLION
- * **Samuel** DOMINGER né le 27 mai 2017 à Colmar, fils de Frédéric DOMINGER et de Aurélie WEBER

MARIAGES

1^{er} semestre 2017

- ♥ Le 25 mars 2017 LINDER Markus et Ester OLIVEIRA PINHEIRO, établis à Blodelsheim
- ♥ Le 27 mai 2017 LIHRMANN Eric et DANDEL Aurélie, établis à Blodelsheim
- ♥ Le 10 juin 2017 LÖFFLER Jérôme et KLOTZ Natascha, établis à Blodelsheim

DÉCÈS

2^{ème} semestre 2016 – COMPLÉMENT

Le glas a sonné

Le 24 décembre 2016 pour Martin DANNER
Le 28 décembre 2016 pour Christiane SANDMANN

1^{er} semestre 2017

Le glas a sonné

Le 17 février 2017 pour HEITZ Pierre, décédé à Bantzenheim
Le 23 mars 2017 pour THUET Marie Madeleine décédée à Neuf-Brisach
Le 27 mars 2017 pour SITTERLÉ Marie Claude décédée à Mulhouse
Le 24 mai 2017 pour STOFFEL Pierre décédé à Strasbourg

NÉCROLOGIE

Mme IOB Gabrielle était arrivée en Alsace en 1971 pour occuper un emploi dans les usines PEUGEOT.

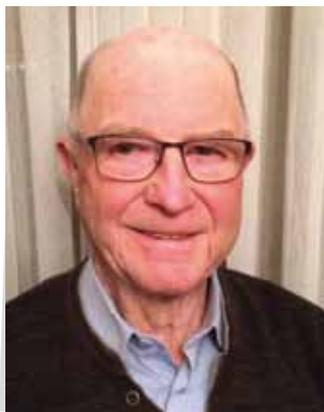
Elle avait élu domicile à Blodelsheim, 2 Impasse du Centre. L'heure de la retraite ayant sonné, elle avait rejoint sa famille dans le Lot et Garonne mais était toujours restée attachée à notre village. Toutes les parutions du MI DORF lui étaient adressées par courrier et à chaque remerciement, elle réitérait son attachement pour Blodelsheim et son envie de revenir.

Malheureusement, la famille nous a informés de son décès survenu le 12 décembre 2016. Elle avait souhaité paraître dans notre MI DORF. Nous présentons à la famille nos sincères condoléances et garderons de Gabrielle un souvenir ému.



Jubilaires 1^{er} Semestre 2017

2^{ème} semestre 2016
COMPLÉMENT



Le 14 décembre 2016,
STAHL Bernard
a fêté ses 80 ans



Le 22 février 2017
GABA Marthe
a fêté ses 80 ans

Le 25 février 2017
GABA André
a fêté ses 80 ans



Le 29 mars 2017
SITTERLE Juliette
a fêté ses 80 ans



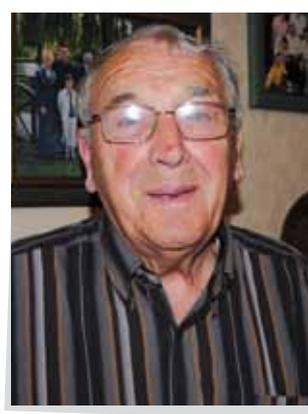
Le 18 avril 2017
DECKER Alice
a fêté ses 85 ans



Le 13 mai 2017
VONFLIE Colette
a fêté ses 85 ans



Le 10 février 2017
SAUTER Alice
a fêté ses 90 ans



Le 10 mai 2017
DECKER Emile
a fêté ses 90 ans



Le 4 avril 2017
FIMBEL Robert
a fêté ses 95 ans

Liste non exhaustive, certaines personnes ayant formulé le souhait de ne pas y figurer

Noces d'Or Noces de Diamant et de Palissandre



Vous fêtez vos Noces d'Or, de Diamant ou de Palissandre cette année, faites-vous connaître en Mairie.

Si vous désirez participer à la réception organisée par la Mairie, veuillez vous inscrire au secrétariat de la Mairie.



Fête des Aînés 2016



Repas de Noël du personnel communal



Médaille du travail des 20 ans de service pour Stéphane Riegel

Janvier



Remerciements à Léon Gaba pour son investissement à la Chorale et félicitations à sa nouvelle Directrice Karine Stahl

Mars



Spectacle "Le monde des anges"



Le Comité de Rédaction

Et l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite de BONNES VACANCES !

Page de garde réalisée par Jean Marie JOST

Retrouvez Mi Dorf 66 sur www.blodelsheim.fr



Le 25 mars 2017
Ester OLIVEIRA PINHEIRO et Markus LINDER



Le 27 mai 2017
Aurélie DANNEL et Eric LIHRMANN

Mariages

